



vendredi 24 septembre 2021 de 13h30 à 17h
1, place de la mairie - 43520 Mazet-Saint-Voy
Haute-Loire

Assemblée Générale

de l'association Bois des Territoires du Massif Central



Procès verbal

- Liste des participants**

Collège	Membre CA	Prénom NOM	Structure	Participation
ELUS	Vice-président	Christian MALAVIEILLE	Communes forestières Massif central	Présent
		Griselda BASSET	Communes forestières Massif central	Présent
	OUI	Bernadette ROCHE	Conseil Départemental de l'Ardèche	Président Excusé
		Aude CATHALA	CD Ardèche	Excusé
		Julie COTTIER	SDEA Ardèche	Excusé
	OUI	Jean-Michel BERTRAND	Communes forestières Nouvelle Aquitaine	Excusé
		Théodore DUBOS	Communes forestières Nouvelle Aquitaine	Présent
	OUI	Francis CROS	Collectivités forestières Occitanie	Excusé
		John PELLIER	Collectivités forestières Occitanie	Absent
		Héloïse ALLEC	Communes forestières AURA	Présent
		Dominique JARLIER	FNCOFOR	Présent
		Théo LAUNAY	FNCOFOR	Présent
		Damien BLONDIAUX	Région Auvergne-Rhône-Alpes	Présent
		Gildas TOULLEC	Région Occitanie	Excusé
ENTREPRISES	Président	Jean-Christophe MONTMARTIN	Scierie Montmartin	Présent
	OUI	Luc CHANAL	Bois Collé d'Auvergne	Excusé
		Rémi GENEVRIER	Genevrier menuiserie	Présent
		Chrystel GUILHOT	Guilhot Construction Bois	Présent
		Laurent GUILHOT	Guilhot Construction Bois	Présent
		Francis MALIGES	Maliges Francis SARL	Présent
		Edouard ORGIAZZI	SAS Filaire	Présent
		Guillaume GAGNOUD	Racinéo Construction SAS	Excusé
		Gilles AHARONIAN	Traversier Charpente	Présent
		Brice CHOUVET	BCA	Présent

PRESCRIPTEURS	OUI	Serge-Henri GOURBE	Sylva Conseil	Excusé
	OUI	Guillaume VILLIE	Bois Conseil	Présent
	OUI	Dominique MOLARD	Archipente	Présent
PARTENAIRES	Trésorier	Lionel PIET	Coforêt	Présent
	OUI	Jean GILBERT	FIBOIS AURA - PFB MAC	Absent
		Anaïs LAFFONT	FIBOIS AURA	Présent
		Mathieu CONDAMIN	FIBOIS 42	Présent
	OUI	Patricia MORHET	Bois des Alpes	Excusé
		Damien LOZACH	Bois des Alpes	Présent
	OUI	Hervé LLAMAS	ONF - Agence territoriale Montagnes d'Auvergne	Présent
	OUI	Eric LALANDE	Vivier Bois Massif Central	Excusé
		Benjamin BOUSSEAU	Céribois	Présent
		Jérôme MARTINEZ	Bois de France	Présent
		Anne-Marie BARREAU	CRPF	Excusé
	Anne-Laure SOLEILHAVOUP	CRPF	Excusé	
		Clément BLASCO	ABTMC	Confirmé
		Pascal JOLIVEL	ABTMC	Confirmé
		Océane BUFORN	ABTMC	Confirmé

• **Déroulé de l'Assemblée Générale :**

- Introduction et rapport moral du président
- Rapport d'activité 2020 - 2021
- Rapport financier 2020 (bilan, compte de résultat et annexe) et budget 2021
- Cotisations et redevances 2022
- Plan de développement 2022-2023
- Mise au vote des éléments présentés
- Renouvellement des membres du Conseil d'administration
- Point divers :
 - Présentation des produits PABLO par Fibois 42
 - Signature de l'accord de partenariat avec le label Bois de France

⇒ **Introduction et rapport moral du Président :**

Cette Assemblée Générale en date du 24 septembre 2021 présente le bilan financier de l'année 2020 et le bilan technique de l'association de novembre 2020 à août 2021.

Nous sommes heureux de vous revoir autrement que par visioconférence et de pouvoir partager ensemble cette AG. Je vous remercie pour votre présence et particulièrement l'entreprise Ghuillot, adhérente BTMC, de nous accueillir dans ses locaux.

Depuis plus d'un an, la forte demande de bois français, liée particulièrement au déport des sciages « nordiques » vers d'autres marchés extra-européens, dynamise toute la filière lui permettant de reprendre des parts au niveau national.

Ce contexte est une opportunité formidable que nous devons saisir et pérenniser.

BTMC a pour objectif d'accompagner et de rapprocher les acteurs du bois, de nouer des liens solides avec nos partenaires et permettre ainsi l'élargissement de l'offre en bois local.

A ce sujet et concrètement, parmi les actions conduites par l'association qui seront évoquées aujourd'hui, elle travaille notamment à l'émergence d'une gamme de LC et contre-collés en bois local avec les entreprises concernées que sont les scieurs, les charpentiers, les lamellistes ainsi que les bureaux d'étude et architectes.

BTMC poursuit sa progression avec pour moteur une demande publique importante suscitant toujours plus l'intérêt de nouveaux acteurs de la filière.

Pour accroître sa présence sur le terrain et soutenir Clément Blasco, l'équipe BTMC se renforce avec l'arrivée de 2 nouveaux collaborateurs :

-Océane Buforn chargé de la communication pour les certifications BTMC et BDA déjà en poste depuis 6 mois.

-Pascal Jolivel chargé de développer la présence de BTMC sur la partie sud des territoires qui nous rejoindra en octobre.

Pour conforter sa base et poursuivre sa croissance, l'association s'est entouré de spécialistes en stratégie via le DLA et défini, en groupes de travail auxquels vous avez peut-être participé, les actions à mener pour les 2 ans à venir. Le but étant d'intégrer de nouveaux adhérents et d'autre part d'aller vers plus d'autofinancement.

Enfin, BTMC renforce sa collaboration avec ses partenaires historiques que sont les COFOR, les autres certifications BDA, Bois des Pyrénées et Bois de Corse (*Lignum Corsica*) mais souhaite également tisser des liens forts avec les autres associations qui font avancer le bois que sont Fibois, Vivier Bois

MC et Bois de France. Un accord de partenariat sera d'ailleurs signé avec Bois de France en fin d'AG. Cette volonté d'avancer ensemble est également la volonté de nos financeurs.

Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. BTMC est un outil qui doit servir à toute la filière bois du Massif central.

Bonne assemblée à tous.

- ⇒ **Rapport d'activité 2020 - 2021** voir annexe 1
- ⇒ **Rapport financier 2020 (bilan, compte de résultat et annexe) et budget 2021** voir annexe 1&2
- ⇒ **Cotisations et redevances 2022** voir annexe 1
- ⇒ **Plan de développement 2022-2023** voir annexe 1
- ⇒ **Mise au vote des éléments présentés**
- ⇒ **Renouvellement des membres du Conseil d'administration** voir annexe 1
- ⇒ **Point divers :**
 - Présentation des produits PABLO par Fibois 42 voir annexe 3
 - Signature de l'accord de partenariat avec le label Bois de France voir annexe 1

⇒ **Délibérations de l'AG :**

- ✓ Le rapport moral est adopté à l'unanimité des voix délibérantes
- ✓ Le rapport d'activité, dont le bilan technique 2020-2021, est adopté à l'unanimité des voix délibérantes
- ✓ Les comptes 2020 et budget 2021 sont adoptés à l'unanimité des voix délibérantes
- ✓ Les montants de la cotisation et de la redevance 2022 sont adoptés à l'unanimité des voix délibérantes
- ✓ Renouvellement des membres du Conseil d'administration : vote à l'unanimité des voix délibérantes du nouveau conseil d'administration.

La séance est levée à 16h00

